



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

CONSEILLERS EN FONCTION	CONSEILLERS PRESENTS	PROCURATIONS	CONSEILLERS ABSENTS
29	17	05	12

Séance du 17 juin 2024 sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINHENTZ, Maire. Convocation du 11 juin 2024.

PRESENTS : Mmes TUSCHL - ADAMY - HARRATH - RUSSELLO - IDIZ - ANANICZ - FRANGIAMORE - BECKENDORF.

MM. KLEINHENTZ - USAI - BERBAZE - SATILMIS - OURIAGHLI - RAHAOUI - BAHFIR - MILIOTO - ANANICZ.

PROCURATIONS : Mmes MANGIONE - PIESTA - MM. KLASSEN - BOUMEKIK - ESTRADA qui ont donné procuration respectivement à MM. USAI - ANANICZ - KLEINHENTZ - SATILMIS - BAHFIR.

ABSENTS EXCUSES : Mmes KHOUMRI - KERMAOUI - M. PODBOROCZYNSKI.

ABSENTS : Mmes YILDIRIM - CHEBLI - MM. ELHADI - LA LEGGIA.

**03 - Proposition de reprise du tracteur Case JXU 100
par les établissements Jean Klein**

Rapporteur : Marie ADAMY

Exposé des motifs :

La commune a acquis en 2006 un tracteur CASE JXU 100 d'occasion pour les ateliers municipaux pour une valeur d'achat de 44 634.72 € TTC, totalement amorti à ce jour.

Afin de procéder à terme à son remplacement, les établissements Jean KLEIN, proposent la reprise de ce tracteur pour un montant de 2 500 €.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir accepter la valeur de reprise de ce matériel à 2 500 € et d'autoriser M. le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après discussion, le conseil municipal :

- approuve la valeur de reprise de ce tracteur.

Décision adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire
Laurent KLEINHENTZ

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr »